



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Nancy, le 15 décembre 2020

## Pulsy, partenaire de MEDISIS

### Vers un parcours innovant dédié à la prise en charge médicamenteuse du patient dans le Grand Est

*Chaque année, un tiers des événements indésirables graves est imputable au médicament. La réponse : le dispositif MEDISIS, porté par le Centre Hospitalier de Lunéville avec le soutien de l'ARS<sup>1</sup> Grand Est et des URPS<sup>2</sup> des médecins libéraux et pharmaciens du Grand Est. Il assure la sécurité de la prise en charge médicamenteuse des séniors. Expérimenté sur le territoire lunévillois, le projet vient d'obtenir un avis favorable du Comité technique de l'innovation en santé pour une expérimentation dans le cadre de l'Article 51<sup>3</sup> ; elle se conduira dans la région durant deux ans et demi. Partenaire de MEDISIS, Pulsy met à disposition son service de télé-médecine Odys® pour assurer le suivi des patients à domicile.*



#### Diminuer les ré-hospitalisations avec le parcours thérapeutique MEDISIS

Selon les sources de la Direction générale de l'organisation des soins et de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, au moins 20% des personnes de 60 à 84 ans hospitalisées, le sont à nouveau dans un délai de 2 à 30 jours. Pour réduire le taux de recours à l'hospitalisation, le parcours de soins **MEDISIS** débute à l'admission du patient hospitalisé et s'achève 30 jours après son retour à domicile :

- **Lors de son hospitalisation**, il bénéficie d'un bilan pour connaître l'intégralité de ses médicaments. Puis une évaluation de son profil de risque médicamenteux est réalisée afin de déterminer le parcours MEDISIS le plus adapté au patient. Une analyse de pertinence clinique des médications est ensuite effectuée, conjointement entre pharmacien et médecin. Deux séances d'accompagnement thérapeutique sont ensuite proposées au patient pour mieux le connaître et l'aider à appréhender son nouveau traitement (posologie, effets secondaires possibles, conduite à tenir...).
- **À sa sortie d'hospitalisation** (transfert dans un autre établissement ou retour à domicile), sa sécurité thérapeutique est confortée : les informations concernant le traitement (lettre de liaison, livret personnalisé de sortie...) à poursuivre sont transmises de manière sécurisée à la structure de santé ou aux professionnels de ville concernés, médecin traitant, pharmacien et infirmier, via **Odys**.
- **De retour à son domicile**, le patient bénéficie de 3 à 4 séances individuelles d'accompagnement thérapeutique avec son pharmacien de proximité. Muni d'une **tablette Odys**, il répond à un questionnaire interactif destiné à faire le point sur sa prise du traitement et ses éventuelles difficultés. Enfin, une consultation gériatrique, en présentiel ou en téléconsultation via **Odys**, marque la fin du parcours. Le praticien réalise avec son patient un bilan qualité et santé. Le compte rendu de cette consultation est automatiquement adressé au médecin traitant.

<sup>1</sup> **ARS** : Agence Régionale de Santé

<sup>2</sup> **URPS** : Unions Régionales des Professionnels de Santé

<sup>3</sup> **Article 51** (introduit par la loi de financement de la Sécurité sociale en 2018) : dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financement inédits.





## MEDISIS : un parcours modulable entièrement adapté au patient

La composition du parcours de soins MEDISIS varie selon la situation du patient et les décisions des professionnels impliqués. Ceux-ci bénéficient d'ailleurs d'un mode de rémunération innovant, basé sur la qualité et non sur l'acte. Il est partagé entre les structures qui coopèrent dans le suivi du patient. Fort des effets bénéfiques de cette prise en charge, le Centre Hospitalier de Lunéville a souhaité capitaliser sur cette expérimentation et déployer **MEDISIS** sur cinq établissements du Grand Est et leurs territoires de santé<sup>4</sup>.

### MEDISIS en chiffres (initié en 2017)

- 10 379 patients pris en charge et 22 706 erreurs médicamenteuses interceptées lors de l'hospitalisation
- + de 350 médecins libéraux, pharmaciens et infirmiers destinataires des lettres de liaison MEDISIS envoyées le jour de la sortie
- + de 250 séances d'accompagnement thérapeutique réalisées par les pharmaciens

La démarche **MEDISIS** est conçue pour être transposable à tout type de parcours de soins et à tout type de population, quels que soient l'âge, la maladie ou le milieu social. Elle, pourrait à terme être étendue à l'ensemble de la France.

## Pulsy, facilitateur de la santé numérique dans le Grand Est

Avec **MEDISIS**, l'ensemble des professionnels de santé impliqués partagent les informations thérapeutiques du patient via la solution **Odys** mise en place par **Pulsy**, partie prenante de la démarche. Le service **Odys** permet de collecter, stocker, traiter et communiquer les données. Ainsi, les acteurs concernés disposent des informations nécessaires pour assurer le suivi en temps réel du patient, en évitant toute rupture dans son parcours. Enfin, **Pulsy** met aussi à disposition des pharmacies de proximité les tablettes **Odys**, et assure la formation des différents professionnels à leur utilisation. « *Pulsy a su faire preuve de souplesse et d'innovation afin de mettre en place la solution permettant l'accompagnement du patient à distance* », souligne le Dr Pauline Schneider, Coordinatrice **MEDISIS** au CH de Lunéville. **Pulsy, hub fédérateur de la e-santé du Grand Est**, poursuit ainsi son accompagnement auprès des acteurs de santé, contribuant à l'éclosion et au développement de solutions numériques pertinentes dans la région.

### À propos de MEDISIS

MEDISIS a obtenu les prix VIDAL HOPITAL 2014 et FONDATION MACSF 2017. Il fait aujourd'hui l'objet d'une expérimentation Article 51 de la loi de financement de la Sécurité sociale - 2018, autorisée en septembre 2020 par l'ARS Grand Est. Six établissements hospitaliers participeront à ce projet articulé autour du patient et de ses médicaments.

### À propos de Pulsy

Pulsy est l'opérateur unique de la e-santé en Grand Est. Pour partager une vision commune des enjeux e-santé dans la région, sa gouvernance associe l'Agence Régionale de Santé, l'Assurance Maladie, les collectivités territoriales, les établissements de santé, les structures médico-sociales - publics et privés - et les professionnels de santé libéraux. Plus d'information : [www.pulsy.fr](http://www.pulsy.fr)

## Contact presse

Mathilde TURLIN – [mathilde.turlin@pulsy.fr](mailto:mathilde.turlin@pulsy.fr) – 06 22 69 12 93

Pauline SCHNEIDER – [PSchneider@ch-luneville.fr](mailto:PSchneider@ch-luneville.fr) – 03 88 76 13 73

<sup>4</sup> Les Centres hospitaliers de Saint Nicolas de Port, Haguenau, Louis Pasteur et Albert Schweitzer de Colmar, ainsi que le Centre hospitalier régional universitaire de Nancy.

